

PRÉAVIS N° 179/2019

AU CONSEIL COMMUNAL

Remplacement du système de gestion informatisée des serres

Demande de crédit de réalisation de CHF 74'300.- TTC

Déléguée municipale : Mme Fabienne Freymond Cantone

1^{re} séance de la commission

Date	Mercredi 27 novembre 2019 à 19h
Lieu	Ferme du Manoir, salle de conférences N° 1

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

Le bâtiment du Service des espaces verts et forêts est doté de quatre serres et de deux tunnels occupant une surface d'environ 1'340 m² qui permettent d'assurer l'essentiel des missions du service.

Ces équipements fonctionnent sous le contrôle d'un système de gestion informatisée âgé de plus de vingt-deux ans, soit le nombre d'années de vie du bâtiment du service. Compte tenu de sa vétusté, ce système ne pourra plus faire l'objet de mise à jour et les pièces de rechange ne seront prochainement plus disponibles. Il s'agit donc de le remplacer.

2. Description du projet

Le système informatique de gestion des serres du Service des espaces verts et forêts est utilisé pour gérer l'aération, les écrans thermiques, le chauffage, l'arrosage et la station météorologique.

Sans ce système les missions du service s'en trouveraient paralysées, en particulier :

- les fleurissements des parcs et promenades de la Ville ;
- les décorations florales des bacs ;
- les appoints pour le fleurissement des tombes (sous contrat) ;
- les mises à disposition de plantes d'intérieur et florales lors de manifestations ;
- la mosaïque florale ;
- le fleurissement des locaux administratifs.

Les fournisseurs ont signalé, compte tenu de la vétusté du système, qu'ils ne pourront plus obtenir les pièces de rechange ni effectuer les réparations adéquates d'ici ces prochains mois.

De plus, le système actuel ne peut pas être adapté au changement du prochain système d'exploitation prévu par le Service informatique et population.

Des alertes récurrentes, parfois aléatoires sont envoyées les nuits et les weekends auprès des collaborateurs concernés qui doivent donc vérifier le fonctionnement des installations des serres, souvent sans qu'il y ait de problème réel.

Le changement à opérer concerne le système et les organes de commande périphériques tels que les relais (comme pour un ordinateur de bureautique dont on change le processeur, il est également nécessaire de renouveler ses autres composants pour assurer la compatibilité de l'ensemble du système pour son fonctionnement, etc.).

Compte tenu des délais de commande, du temps de préparation et du risque que le système tombe en panne, des dispositions doivent être prises rapidement pour son changement.

3. Incidences financières

Les montants ci-dessous sont issus de demandes d'offres auprès d'entreprises spécialisées dans le domaine :

Gestion informatique – tableaux programmeurs		
pour aérations faitages, aérations latérales, écrans d'ombrages, écrans thermiques, chauffages, pompes de circulation, déshumidifications, brasseurs d'air, cooling, éclairages, horloges, mesures des données, gestions des alarmes, modules d'arrosages, coffrets interfaces, contacteurs ...	CHF/HT	28'760.70
Capteurs météorologiques		
pour anémomètre, vitesse du vent, pluie, girouette, lux policlimatique...	CHF/HT	3'595.60
Cartes, supports et relais		
pour puissances ouvrants, commandes aérothermes, pompes, sondes 'ambiances', humidités, eau, ombrages, éclairages ...	CHF/HT	30'224.80
Petits matériels		
ligatures, fixations, attaches, câbles, contrôles ...	CHF/HT	2'911.40
Divers et imprévus		
Divers et impérus	CHF/HT	3'500.00
TOTAL BRUT HT	CHF/HT	68'992.50
TVA 7.7 %	CHF	5'312.42
TOTAL NET TTC	CHF/TTC	74'304.92
TOTAL arrondi pour demande de crédit :	CHF/TTC	74'300.00

4. Aspects du développement durable

4.1 Dimension économique

Sans un système de gestion informatisée des serres, il y aurait nécessité :

- de changer les commandes manuelles de l'ouverture des fenêtres, ombrages etc., et réadapter les serres ;
- d'augmenter les heures de manutention, et donc le personnel ;
- d'abandonner certaines prestations auprès de la collectivité (fleurissements, prestations pour évènements ou manifestations, etc.).

4.2 Dimension sociale

La gestion informatisée des installations des serres permet de conserver et d'assurer en grande partie le fleurissement de l'espace public et administratif, ce qui participe à l'embellissement du cadre de vie des usagers et des employés de la Ville.

Les retombées sociales sont du domaine du bien-être. Elles font partie de la « carte de visite » de la ville pour accueillir les visiteurs en agrémentant ses espaces publics et en les rendant colorés et accueillants.

Le système de gestion informatisée des serres permet également de limiter les interventions astreignantes et pénibles auprès du personnel qui y est affecté.

4.3 Dimension environnementale

Les fleurissements de la ville participent également en tant que relais en faveur de la nature, plus particulièrement auprès des pollinisateurs.

C'est avant tout le système de gestion informatisée qui permet des mesures de contrôles et d'économies (eau, température, entretien, efficacité, etc.).

5. Conclusion

La vétusté du système de gestion informatisée des serres oblige à prévoir rapidement son remplacement.

Sans ce système, le Service des espaces verts et forêts s'en trouverait grandement affecté dans ses tâches qui participent à la « carte de visite » de la Ville de Nyon pour accueillir les visiteurs, les habitants et les usagers.

NYON · PRÉAVIS N° 179/2019 AU CONSEIL COMMUNAL

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

- vu** le préavis N° 179/2019 concernant le « remplacement du système de gestion informatisée des serres » ;
- ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet ;
- attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour :

décide :

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 74'300.- TTC pour financer le remplacement du système de gestion informatisé des serres du Services des espaces verts et forêts ;
2. de porter ce montant en augmentation du compte N° 9143.20 – *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 20 ans;

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 7 octobre 2019 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Le Secrétaire :

Daniel Rossellat

P.-François Umiglia

Annexes :

- Tableau d'investissement
- Illustrations du système de gestion informatisée actuel des serres

FICHE D'INVESTISSEMENT

PREAVIS No. 179 / 2019

Remplacement du système de gestion informatisé des serres

Date: Nyon le

17.09.2019

Demande d'un crédit de réalisation de CHF 74'300 TTC

Situation des préavis au 17.09.2019	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total des préavis votés par le Conseil communal	23 536 763	140 743 407	39 200 329	26 344 802	13 472 665	5 116 306

Situation des emprunts au 17.09.2019	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Plafond d'emprunt selon préavis N°15/2016 adopté le 12.12.2016	225 000 000	225 000 000	225 000 000	360 000 000	360 000 000	360 000 000
Emprunts au 1er janvier	142 797 505	156 706 657	168 024 886	213 000 000	263 000 000	289 000 000
Evolution des emprunts durant la période +/-	13 909 152	11 318 229	44 975 114	50 000 000	26 000 000	8 500 000
Emprunts fin période/date du jour	156 706 657	168 024 886	213 000 000	263 000 000	289 000 000	297 500 000

Cautionnements et garanties	
Plafond (préavis N°15/2016)	30 000 000
Engagé	-9 065 100
Caution demandée	0
Disponible	20 934 900

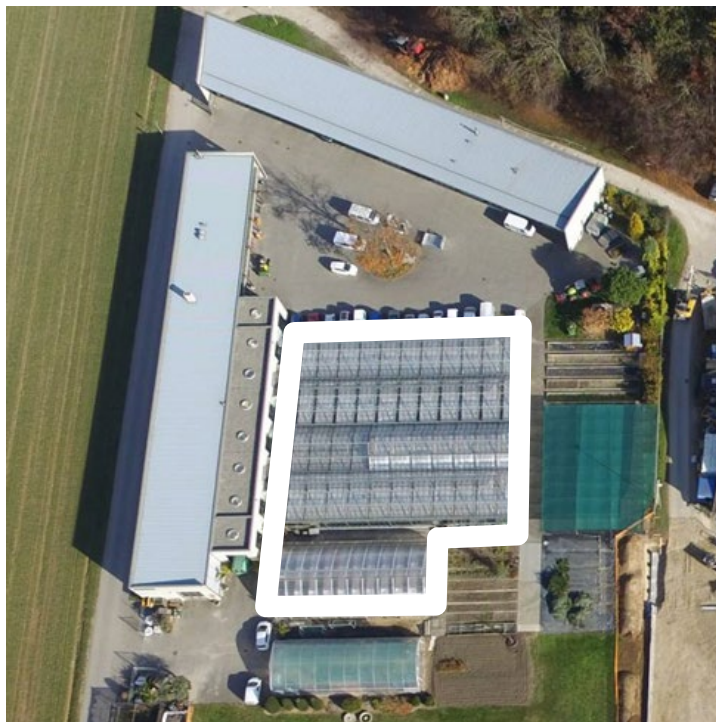
Dépenses et recettes d'investissement	CHF	Estimation des dépenses d'investissements nets					
		2019	2020	2021	2022	2023	2019-2023
Descriptif/Libellé							
Système informatisé des serres	74 300	0	74 300	0	0	0	74 300
Total de l'investissement	74 300	0	74 300	0	0	0	74 300

Estimation amort. + entretien		
Durée ans	Montant Amortiss.	Entretien annuel
20	3 715	
	3 715	

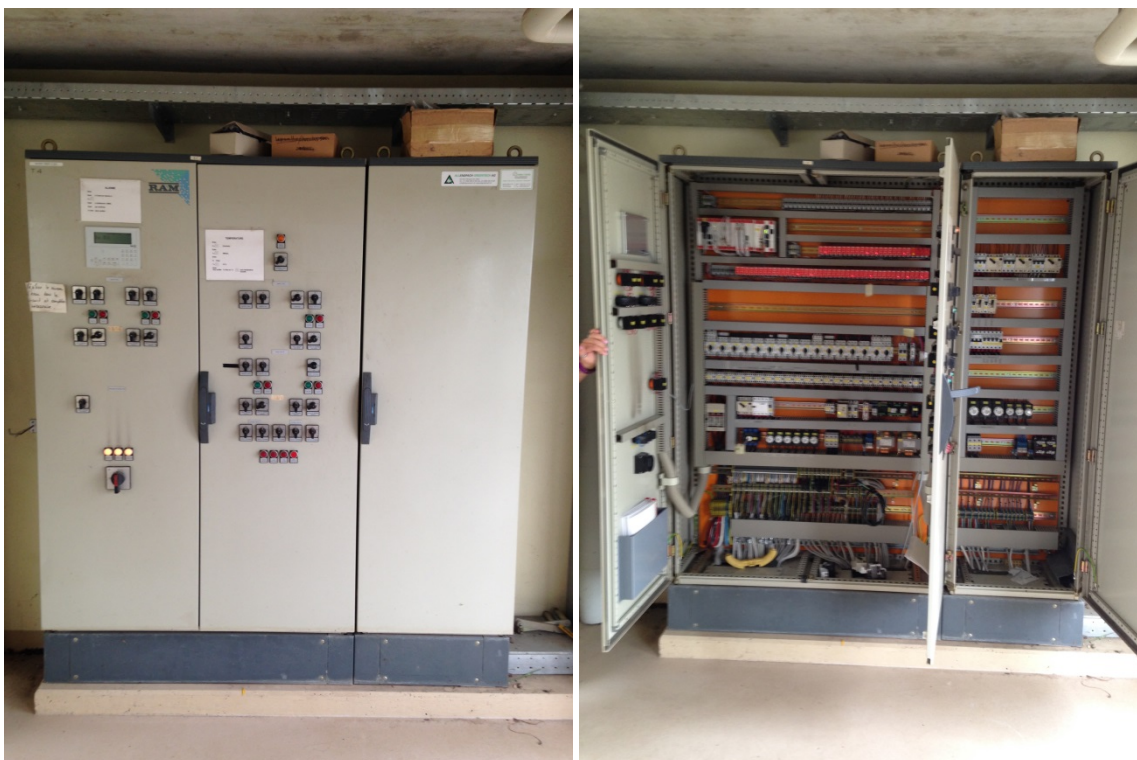
Financement du préavis	CHF
Budget de fonctionnement:	
Trésorerie courante	
Investissement:	
Emprunts	74 300
Total des besoins en financement	

Coûts d'exploitation	Libellé / années	Estimation des coûts d'exploitation					
		2019	2020	2021	2022	2023	2019-2023
Coût total d'exploitation		0	1 486	5 201	5 201	5 201	17 089
Intérêts en %	2,00%	0	1 486	1 486	1 486	1 486	5 944
Entretien		0	0	0	0	0	0
Amortissements		0	0	3 715	3 715	3 715	11 145
Personnel supp. en CHF		0	0	0	0	0	0
Personnel supp. en EPT		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes		0	0	0	0	0	0
Recettes		0	0	0	0	0	0
Coûts nets d'exploitation		0	1 486	5 201	5 201	5 201	17 089

ANNEXE AU PREAVIS « REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE GESTION INFORMATISÉ DES SERRES »

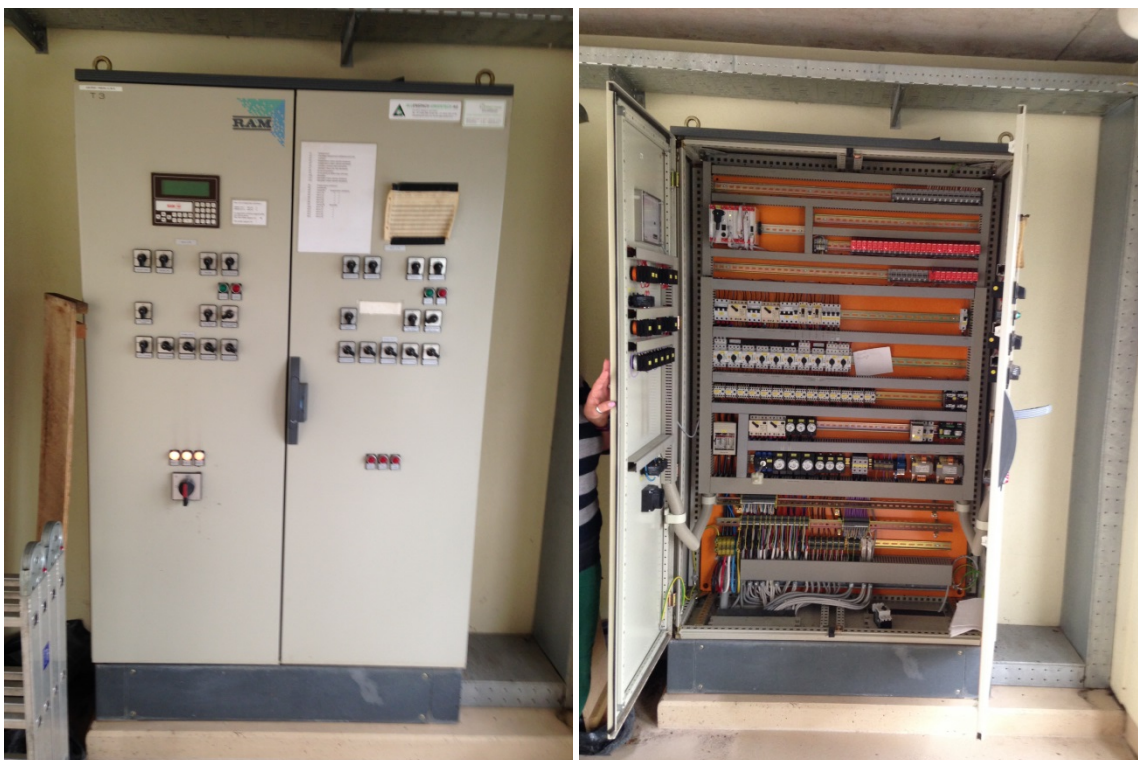


Les quatre serres et le tunnel du Service des espaces verts et forêts gérés par le système informatisé



Armoire principale de commande du système de gestion informatisé en situation fermée et ouverte

ANNEXE AU PREAVIS « REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE GESTION INFORMATISÉ DES SERRES »



Armoire de commande complémentaire du système de gestion informatisé en situation fermée et ouverte



Gestion des arrosages des tables, de l'aération, de l'hygrométrie, de l'ombrage, de l'éclairage, de la température ...